LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 27 n°31 Edmonton, le vendredi 3 septembre 1993 12 pages 60¢

déjà LE FRANCO 25 ans

Le gouvernement bougera-t-il, cette fois-ci?



(Photo Pierre Brault)

Dolorèse Nolette, Claire Anctil et Céline Dubois de la région de Rivière-la-Paix étaient parmi les quelque 75 participants à la manifestation pour la gestion scolaire du 30 août dernier.

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- L'ouverture de la session législative et la rentrée en classe, le 30 août dernier, ont donné un bon prétexte à quelque 75 francophones de la province pour manifester devant les marches de la Législature. La raison? S'assurer que la Loi 41 portant sur la gestion scolaire soit enfin proposée et adoptée.

L'initiative a pris naissance dans le nord-ouest de la province, dans la région de Rivière-la-Paix, où la coalition des organismes francophones pour l'éducation française a sollicité le support de l'ACFA régionale et provinciale, de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) et de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA). Malgré les courts délais avant la manifestation, les associations n'ont pu que donner leur appui et participer activement au recrutement des manifestants. Ces derniers sont venus de Rivière-la-Paix, Bonnyville, Plamondon, Calgary et Edmonton.

Laura Noël, vice-présidente de la coalition, croit que le fait de manifester avant même le discours du Trône ne peut qu'inciter le gouvernement à procéder. «Je pense que l'impact est quand même là, a-t-elle affirmé. Ils vont réaliser notre présence et c'est à espérer que ça va les pousser à mettre le projet de loi à l'ordre du jour».

Le président de l'ACFA, Denis Tardif a aussi fait acte de présence. Ce dernier en a profité pour rappeler que le Manitoba et la Saskatchewan ont déjà leur loi concernant la gestion scolaire et qu'il y a déjà plus de trois ans que la Cour suprême a rendu son jugement dans cause Mahé-Bugnet en Alberta. Il a également réitéré sa demande de rencontrer le Premier ministre, M. Klein, dans les plus brefs délais, demande qu'il a faite pour la première fois en décembre 1992.

03/09

L'année scolaire est commencée



(Photo Carole Thibeault)

À l'école Ste-Jeanne-d'Arc, comme dans la plupart des autres écoles de la province, les jeunes sont retournés en classe, le 30 août dernier. Bien qu'un peu nerveux, les écoliers semblaient heureux de revoir leurs amis et leurs professeurs.
Selon les derniers relevés, les 11 écoles homogènes françaises de la province accueillent près de 2 000 élèves francophones, cette année.

Pour voler comme un oiseau

...à lire en page 5

Programme français à Lethbridge

...à lire en page 3

En bref...

Collège Mathieu

BONNYVILLE - Le Conseil des écoles catholiques du Lakeland a tenu une réunion le 26 août dernier. Les commissaires ont ratifié une entente avec le Collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan, concernant les frais d'enseignement pour l'année scolaire 1993-94. Cette entente permet aux étudiants francophones de ce district scolaire qui désirent poursuivre leurs études dans cette école secondaire de le faire. Les frais sont absorbés par la commission scolaire. D'ailleurs, d'autres commissions scolaires albertaines ont une entente semblable avec le Collège Mathieu, parce qu'elles ne disposent pas d'écoles secondaires francophones permettant aux jeunes francophones de faire leur secondaire en français.

Frais de transport

BONNYVILLE - Les commissaires du Conseil des écoles catholiques du Lakeland ont ratifié une entente dans le cadre de son programme de la maternelle. Cette entente permettra de dédommager les parents pour les frais de transport lorsqu'ils doivent conduire leurs petits aux écoles St.Dominic, Mackenzie, Voyageur et Élémentaire Notre-Dame. Les parents recevront 1,13$ pour un voyage simple et 2,25$ pour un aller-retour.

Elle fait parler d'elle

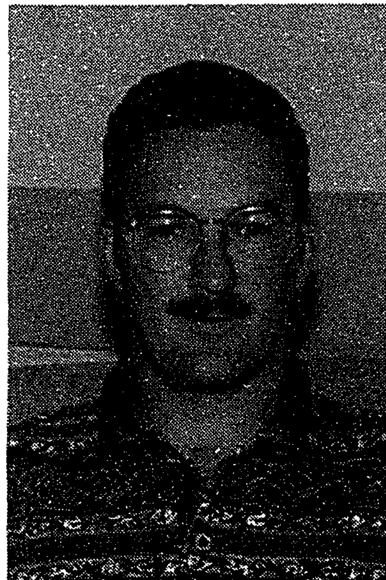
MONTRÉAL - Crystal Plamondon continue de faire parler d'elle. Ainsi dans la section des arts du journal Le Devoir du 31 juillet, Sylvain Cormier donne une appréciation assez intéressante de «Carpe Diem» et il décrit la chanteuse de façon fort originale. «Elle chante l'anglais comme une Anglaise et le français comme une Cajune. On l'appelle la Rouge Farouche, rapport à sa chevelure enflammée et à sa volonté de ne pas perdre de vue l'héritage francophone des Plamondon de Plamondon». Il parle de Carpe Diem comme étant «une vraie pépite d'or». Pour Sylvain Cormier, «Crystal Plamondon est une vraie de vraie».

• Au Franco

Un conseil d'administration autonome



Gilberte Gougeon



Edward Préville



Remi St-Pierre



Christiane Spénard-Godbout

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Tous les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) connaissent le journal Le Franco, seul journal de langue française en Alberta. Mais comme l'ACFA est propriétaire et unique actionnaire plusieurs membres déduisent que l'association provinciale est aussi l'unique responsable du fonctionnement du journal.

Par exemple, rares sont ceux qui connaissent l'existence du conseil d'administration du journal Le Franco. Ce dernier a été mis sur pied en 1983, avec M. Deni Lorieau à la présidence, dans le but d'améliorer la gestion du Franco d'une façon plus directe et régulière et de normaliser les relations d'affaires entre le directeur du journal et le directeur général de l'ACFA. Conséquemment, comme le journal traite souvent d'événements relatifs à l'ACFA, la liberté de presse était ainsi mieux préservée. Encore aujourd'hui, le conseil d'administration veille à la bonne marche de l'hebdomadaire qui, même s'il a une vocation communautaire, demeure une entreprise à but lucratif.

Composition

Présentement, quatre bénévoles siègent sur le conseil, soit Christiane Spénard-Godbout, présidente, ainsi que Remi St-Pierre, Edward Préville et Gilberte Gougeon. Traditionnellement, le conseil a toujours tenté d'avoir au moins un avocat et un comptable en son sein, ce que sont respectivement MM. St-Pierre et Préville. «Ces gens-là contribuent toute leur expertise professionnelle mais aussi tout leur engagement face à la francophonie», ajoute la présidente.

Depuis près de deux ans, un représentant de l'exécutif de l'ACFA provinciale siège aussi sur le conseil à titre d'observateur. Le président de l'association, M. Denis Tardif, tient présentement ce rôle. D'après M. Tardif, ce poste a été créé «pour faire un meilleur lien entre le conseil d'administration du Franco et l'exécutif de l'ACFA».

Actuellement en période de recrutement, Mme Spénard-Godbout mentionne que le conseil d'administration prend ses décisions selon quatre principes de base: le respect de l'individu, le respect des aptitudes de chacun et la volonté de discuter de façon franche et claire ainsi que le respect de la liberté de presse. Ce dernier point est aussi un aspect important pour le président de l'ACFA: «L'existence d'un conseil d'administration distinct de l'exécutif crée justement une certaine distance qui est saine parce que ça permet la distinction entre l'opinion de l'ACFA dans certaines matières et l'opinion du Franco», de déclarer M. Tardif.

Mandat

«Le CA ne s'occupe pas directement des opérations du journal, du roulement quotidien, ce qu'on appelle la popote interne», explique Christiane Spénard-Godbout. En fait, le mandat du conseil d'administration consiste plutôt à la supervision financière et administrative, l'élaboration du budget annuel, etc., et tout ceci en étroite collaboration avec le directeur.

L'an dernier, après avoir tenu deux séances de consultation auprès de la communauté franco-albertaine (dont l'une a eu lieu au Rond-Point 1992), le conseil d'administration a mis sur pied un plan d'action triennal afin de répondre davantage aux attentes de la communauté. Selon Mme Spénard-Godbout, les objectifs de cet exercice sont, d'abord et avant tout, d'améliorer la couverture des événements régionaux, d'augmenter les revenus du journal ainsi que d'attirer de nouveaux lecteurs. «Déjà, il y a eu des initiatives qui découlent de ça qui ont été mises en place», mentionne la présidente. On pensera, par exemple, au fait que Le Franco est maintenant distribué en kiosque, à la procédure des correspondants qui sera diffusée dès cet automne, ainsi qu'à d'autres initiatives pour aller chercher plus de revenus publicitaires.

Le conseil d'administration a aussi la responsabilité d'évaluer l'efficacité du directeur sur qui reposent les décisions du fonctionnement interne de l'entreprise. «Le CA n'évalue pas le directeur en tant qu'éditorialiste et journaliste», affirme encore la présidente. Ce dernier doit cependant «s'assurer que le contenu des articles corresponde au code d'éthique et aux bonnes pratiques courante dans le domaine journalistique». Le directeur consulte aussi régulièrement les membres du conseil en ce qui concerne certaines modifications à apporter au roulement du journal.

En fait, la responsabilité de l'ACFA se limite aujourd'hui à s'assurer que le journal réponde aux besoins de ses lecteurs: «C'est doublement important pour l'ACFA de s'assurer que le journal est satisfaisant, répond aux attentes de sa population et que le journal serve de bon outil de communication entre les membres et les régionales et qu'il présente une bonne image, un portrait de ce qu'est la francophonie tant au niveau régional qu'au niveau provincial», affirme encore le président, Denis Tardif.

Tout un défi!

Bien que Le Franco vive de ses revenus publicitaires, il a aussi besoin de l'apport de son actionnaire, l'ACFA. Après les compressions budgétaires annoncées par le gouvernement fédéral et par l'ACFA, le conseil d'administration prend les moyens pour compenser cette perte de revenus évaluée à plus de 17 000 $. Le nouveau département de travaux graphiques du Franco, franco Grafix, en est un bel exemple. Les revenus supplémentaires engendrés par la petite «compagnie», qui s'élevaient à près de 17 000 $ pour l'année fiscale 1992-1993, servent à balancer le budget de

...suite en page 3

Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Mercredi le 4 septembre 1968, vol. 1, no. 41

- L'Ordre de la Fidélité française à Me Lucien Maynard
- La route tue 6 fois plus que les criminels
- De $7 000 à $35 000: Les salaires des maires comportent des écarts très prononcés au Canada
- Tâche plus significative au Sénat (éditorial)
- La justice, oui... en français, non!
- «Terre des Hommes» à Montréal: un lieu de fraternité internationale

• Après trois ans

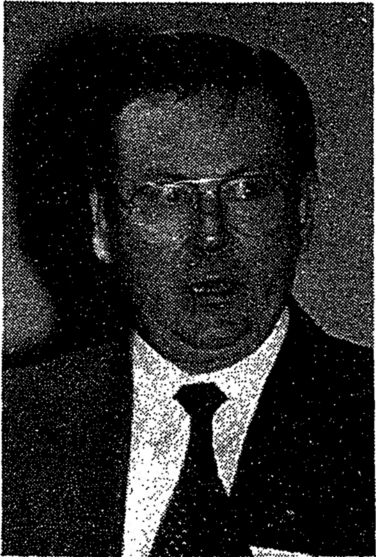
Un programme français à Lethbridge

CAROLE THIBEAULT

LETHBRIDGE- Après une dure lutte qui a duré plus de trois ans, les parents francophones de Lethbridge ont enfin obtenu l'éducation en français pour leurs enfants.

Après la lettre du ministre de l'Éducation, Halvar Jonson, du 14 juillet dernier et la menace des parents d'amener le cas devant les tribunaux, la Commission scolaire catholique de Lethbridge a enfin accepté, la semaine dernière, d'offrir un programme français à l'école St. Mary's.

Trente-neuf jeunes francophones, de la maternelle à la 6e année, ont donc pris le chemin des classes le 30 août. Ils ont été accueillis à l'école St.Mary's par un personnel embauché temporairement, le temps qu'on trouve tout le monde nécessaire à l'établissement permanent du nouveau programme. Selon André Laroche, président du Conseil régional pour l'éducation française à Lethbridge (CREF), tout devrait être en place à compter du 13 septembre.



Halvar Jonson

Un ombre demeure toutefois au tableau: les parents auraient préféré obtenir une école dans une école tel que proposé dans la lettre du ministre Jonson. Ce statut leur aurait permis d'avoir un directeur désigné qui aurait répondu directement au surintendant de la commission scolaire.

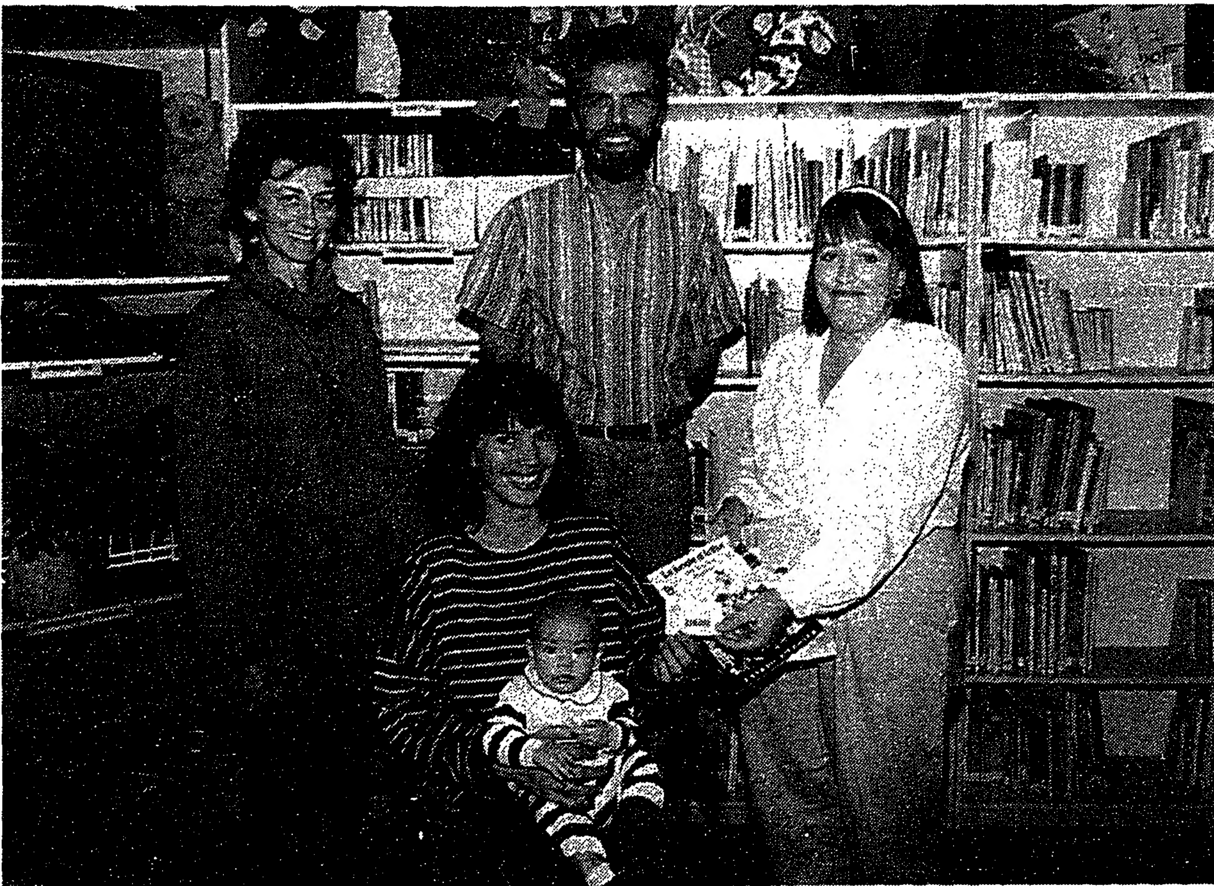
À la Fédération des parents francophones de l'Alberta, l'enthousiasme n'est pas à son plus haut non plus. Bien qu'on soit heureux que les jeunes de Lethbridge aient accès à l'éducation française cette année, on trouve la solution d'un programme français insatisfaisante. Yvan Beaubien, le directeur, qualifie même les dernières tractations entre le CREF et la commission scolaire de «gros compromis».

Toutefois, le CREF demeure positif. Selon son président, il sera facile d'atteindre le chiffre magique de 48 élèves qui, selon l'engagement de la commission scolaire, leur permettra la mise sur pied d'une école dans une école.

Bien que la Commission scolaire catholique de Lethbridge ait enfin fait preuve de bonne volonté, on peut se demander jusqu'à quel point elle a tenu compte du dernier jugement de la Cour suprême du Canada concernant les parents au Manitoba, qui stipule que l'établissement d'une école devrait, non pas être basé sur le nombre existant d'inscrits, mais bien sur le nombre potentiel qui est de 250 élèves à Lethbridge.

• Centre de ressources préscolaires

On a atteint 200 membres



(Photo Carole Thibeault)

Monique Michaud, Yvan Beaubien et Lyse Perron étaient heureux de remettre un cadeau à la nouvelle maman, Charlotte Lusson, et à son fils Patrick (4 mois).

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Le 25 août dernier, ou soulignait un événement bien spécial à la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA). En effet, on a fêté la 200e famille membre du Centre de ressources préscolaires.

La nouvelle maman, Charlotte Lusson, et son fils Patrick sont venus s'inscrire et choisir leur première sélection de livres et de jouets qu'ils pourront ramener à la maison. Le directeur de la FPFA, Yvan Beaubien et la directrice adjointe au secteur préscolaire, Monique Michaud, se sont joints à Lyse Perron, préposée du Centre, pour remettre un cadeau aux nouveaux membres: quelques livres et la carte de membre qui est normalement d'une valeur de 5 $.

Le chiffre de 200 membres est très encourageant pour M. Beaubien. Quant à Lyse Perron, elle est des plus optimistes et croit qu'on atteindra 300 membres bientôt.

On se rappellera que le Centre, qui a ouvert ses portes en octobre 1992, a pour but premier de fournir parents et organismes francophones à vocation préscolaire en matériel d'appui de tout genre. Ses rayons sont garnis de livres, de vidéocassettes, de jeux éducatifs, de jouets et de marionnettes qui ne peuvent que faire la joie des tout-petits. «Il y a une partie du budget qui est allouée à tous les ans pour acheter du nouveau matériel. On va sûrement essayer de se tenir à la page en ce qui concerne les nouveautés, mais il y a encore des livres qui ont été écrits il y a deux ou trois siècles qui sont encore à la mode», fait remarquer Yvan Beaubien.

Le directeur ajoute également que la FPFA espère que chaque région se dotera bientôt d'un mini-centre comme c'est le cas présentement pour la région de Rivière-la-Paix. Les parents et les intervenants au niveau préscolaire de cette région pourront dès le mois d'octobre emprunter du matériel d'appui auprès de la nouvelle joujouthèque du Conseil régional pour l'éducation française.

Le Centre de ressources préscolaires d'Edmonton est ouvert tous les lundis, mercredis et vendredis. C'est à visiter!

On peut voter à l'extérieur du Canada

CAROLE THIBEAULT

OTTAWA- Les citoyens canadiens vivant présentement à l'extérieur du pays auront le droit de vote lors des prochaines élections fédérales. En effet, la Loi C-114 modifiant la Loi électorale du Canada, adoptée par le Parlement canadien en mai dernier, permet à ces personnes de s'inscrire sur un nouveau registre international des électeurs.

Par une vaste campagne d'information, Élections Canada tente de rejoindre, par tous les moyens possibles, les Canadiens résidant à l'extérieur du pays. Les exigences sont: être âgé d'au moins 18 ans, résider à l'étranger depuis moins de cinq ans et avoir l'intention de revenir s'établir au pays.

Les personnes qui désirent s'inscrire doivent prendre l'initiative pour obtenir une demande d'inscription. Elles recevront une trousse contenant le bulletin de vote spécial.

D'autres nouvelles règles électorales spéciales s'adressent aussi aux membres des Forces armées canadiennes, aux détenus purgeant une peine de deux ans ou moins, les personnes éloignées de leur circonscription à l'intérieur ou à l'extérieur du Canada au moment de l'élection ainsi qu'aux personnes qui se trouvent dans leur circonscription mais ne peuvent se rendre à un bureau de scrutin par anticipation, ni à un bureau de scrutin ordinaire le jour du scrutin.

Élections Canada lance donc un appel aux personnes qui ont des amis ou parents canadiens qui habitent à l'extérieur du Canada. Les personnes admissibles peuvent obtenir les informations nécessaires en s'adressant directement à Élections Canada en composant le 1-613-993-2975 ou encore en communiquant avec les ambassades, consulats et missions du Canada à l'étranger.

Le Franco

...suite de la page 2

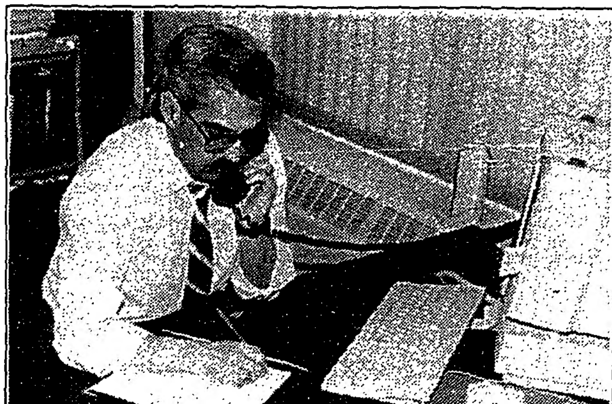
l'hebdomadaire.

Mais Christiane Spénard-Godbout insiste sur le fait que Le Franco a de plus en plus besoin de la collaboration de toute la communauté tant pour la publicité que pour le membership qu'elle considère «essentiel et vital». Selon elle, un tirage hebdomadaire de moins de 4 000 exemplaires serait des plus néfastes car les annonceurs nationaux y perdraient tout intérêt.

D'ailleurs Le Franco est à la merci de ces grands annonceurs nationaux. On se rappellera du cas d'Air Canada qui refusait de payer de la publicité dans les journaux francophones à l'extérieur du Québec.

À qui s'adresser

Étant donné la hiérarchie existante entre l'ACFA, le conseil d'administration du journal et Le Franco lui-même, il peut arriver que les lecteurs ne savent plus à qui s'adresser, que ce soit pour donner leurs suggestions ou pour émettre une plainte. La présidente explique qu'il faut, en tout premier lieu, s'adresser à la personne concernée. Le directeur du journal doit aussi être mis au courant de la situation. Enfin, si on n'obtient pas une réponse satisfaisante, le conseil d'administration sera le dernier recours.



EDITORIAL

par Pierre Brault

Programme de contestation judiciaire

Enfin une bonne nouvelle! La PM Kim Campbell a annoncé que le gouvernement remettait sur pied le programme de contestation judiciaire. On se souviendra que l'abolition de ce programme avait soulevé un tollé de protestations notamment de la part des différentes communautés francophones et acadienne, qui se sentaient abandonnées par le gouvernement fédéral dans la revendication de leurs droits.

Ce programme permettait à ces communautés d'obtenir des fonds pour défendre leurs causes devant les tribunaux (ex.: le cas Mahé en Alberta, le cas Mercure en Saskatchewan, etc.) surtout, jusqu'à présent, en ce qui a trait au respect de l'article 23 de la Charte des droits et libertés.

Même si les gouvernements provinciaux s'entendent pour donner la gestion scolaire à leurs communautés francophones respectives, il ne faut pas s'attendre à que tout marche sur des roulettes au cours des prochaines années. Les expériences antérieures prouvent que c'est lorsque les communautés francophones croient être très près du but que ça bloque. Il y aura toujours des politiciens qui voudront mettre des bâtons dans les roues pour toutes sortes de raisons, c'est pourquoi un tel programme est si important pour les minorités, surtout pour la minorité de langue officielle.

À qui doit-on la résurrection de ce programme? Fort probablement au lobbying incessant des dirigeants francophones à travers le pays qui sont membres de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (F.C.F.A.).

À mon avis, si ce programme n'avait pas été restauré, l'avenir et le développement des communautés francophones hors Québec auraient été dangereusement compromis.

Il est important que les politiciens fédéraux et provinciaux cessent de voir les minorités comme des ennemis, comme des groupes de citoyens de seconde classe, comme un poids lourd à traîner. Ils se doivent de changer leur façon de penser et de réaliser que chaque citoyen et chaque citoyenne du Canada, peu importe la langue, la race ou la religion, a beaucoup à apporter au développement et à l'épanouissement de la collectivité canadienne de par leur expérience et leur implication personnelle. C'est la seule façon de travailler efficacement et positivement à «l'unité» du Canada. Si chacun se sent concerné, se sent impliqué, il développera une fierté comme individu, se sentira valorisé et mettra tout en oeuvre pour faire sa part comme citoyen.

La motivation et la confiance jouent un rôle fort important dans notre société contemporaine. Que les provinces donnent la gestion scolaire aux francophones et on verra ces communautés se développer à un rythme encore plus intéressant, s'épanouir, se transformer, participer pleinement à l'évolution du pays. Pourquoi? Parce que ces communautés auront enfin ce que certains décrivent comme la clé du renouveau chez les francophones: l'éducation dans leur langue maternelle, le français, dans une atmosphère dans laquelle ils sont à l'aise et qui répond effectivement à leurs besoins.

Au moment d'écrire ces lignes, on ne connaît pas les intentions du gouvernement Klein face au projet de Loi 41 sur la gestion scolaire pour les francophones de la province. Mais, selon le Edmonton Journal, édition du 31 août 1993, le vice-premier ministre Ken Kowalski a dit que la Loi 41 serait passée au cours de la présente session. Le projet de loi sera essentiellement le même (?) que celui présenté en juin 1992, mais aura un nouveau nom. Espérons que ce sera le seul changement qu'on y apportera. Laurence Decore, chef du parti libéral a dit, en conférence de presse, qu'il pousserait le gouvernement à passer le projet de loi.

On n'en est encore et toujours, en ce qui nous concerne, qu'à la période des promesses et Dieu sait combien de fois le gouvernement conservateur nous en a fait de belles, sans toutefois en tenir une seule. Cette fois, est-ce la bonne...?



LE FRANCO
OPSCOM
Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581 Téléc.: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 45,15 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.

COMMENTAIRE

Les bénéfices et les coûts: une équation à deux inconnus

Les systèmes économiques se compliquent. On nous a déjà enseigné qu'on pouvait toujours échanger le taux de chômage avec le taux d'inflation. Ce n'est plus le cas. Une baisse du taux d'intérêt devrait créer de l'emploi. Encore une fois, ce n'est plus le cas. On est donc contraint de conjuguer avec un système complexe où le rouage économique classique perd fortement sa rationalité. A travers ces dédales deux notions, très simples dans leur essence, mais souvent mal comprises s'imposent dans ce système économique: les bénéfices et les coûts. En effet, la complexité des mécanismes existants a obscurci le calcul des bénéfices et des coûts au point où les décisions économiques deviennent possiblement erronées. En général les gouvernements, par le truchement des estimations, des bénéfices et des coûts étaient en mesure de fixer leurs priorités. Ce n'est plus le cas puisque de telles estimations deviennent des plus hasardeuses. De plus, on refuse d'incorporer dans ces modèles de bénéfices/coûts des variables qui auraient dû être incorporées. L'exclusion de ces variables projette une image floue de la réalité et ne rend pas justice aux décisions économiques. Citons quelques exemples:

i) Dans le domaine du tourisme on s'évertue à estimer l'impact économique du tourisme en se basant uniquement sur les dépenses des touristes. On oublie trop souvent les coûts associés au tourisme: aéroports, protection policière, encombrement, système d'égout, pollution, accidents, etc... Un estimé plus réaliste devrait aussi prendre en considération les divers aspects négatifs créés par le tourisme.

ii) Je ne favorise pas le tabac, toutefois on peut facilement citer cet exemple pour démontrer cet oubli de bénéfices associé à un bien négatif tel que le tabac. Par exemple, on se hâte à dire que les fumeurs sont plus aptes à utiliser les services de santé. On oublie toutefois de mentionner que les fumeurs ont une plus faible espérance de vie et que par conséquent, ils imposent un fardeau plus léger sur les soins de santé, les fonds de pension, les allocations de vieillesse, et j'en passe...

iii) Même dans le système d'éducation on a oublié de faire la part des choses. Bien sûr qu'il y a un net avantage à offrir une éducation universitaire à une grande proportion de la population. Toutefois dans bien des cas les coûts excédent les bénéfices lorsque l'étudiant n'exerce pas l'enseignement obtenu. Un déséquilibre constant existe entre l'offre et la demande. A un moment ou à un autre on forme trop de médecins, d'avocats ou de récréologues. Il faut s'aligner afin de mieux répondre aux besoins et, ainsi, équilibrer les bénéfices et les coûts.

iv) Notre politique agricole est le meilleur exemple des bénéfices perdus. On impose des quotas aux agriculteurs afin de maintenir un équilibre entre la production et la consommation et ainsi stabiliser les prix. On néglige toutefois de reconnaître que ces quotas diminuent artificiellement la productivité et privent l'industrie agricole de nouvelles opportunités. Par exemple, la fameuse fromagerie St-Albert est limitée dans sa production de fromage à cause de leur quota laitier... Dans un univers où des millions de personnes meurent de faim on ne peut pas se permettre que nos fermiers ne produisent pas à leur pleine capacité. L'équation ne rime plus à rien et l'aide à certains pays devrait prendre d'autres formes.

v) Enfin citons comme dernier exemple la publicité. Si, je crois à la publicité, mais des fois il y a abus. Lorsque la publicité absorbe 40% du coût du produit, les consommateurs ont le droit de se poser des questions... et quoi penser d'un certain transfert de bénéfices au consommateur? Les producteurs dont le budget publicitaire ne dépasse pas 5% du coût du produit peuvent alors jouir d'un rabais supplémentaire de taxe. Nous avons le droit de nous engager dans un juste échange... et c'est là le fondement d'un système économique équitable.. Essayons de résoudre cette complexe équation et redonnons à notre économie la vitalité qu'elle a déjà connue.

Antoine Zatalan

Les opinions exprimées dans la chronique «Commentaire» sont la responsabilité exclusive des signataires.

• *Les Rocheuses*

Pour voler comme un oiseau...



(Photo Jacques Després)

Marc et Sébastien, le plus jeune parapentiste de la régionale de Jasper.

N.D.L.R.- Marc D'Haenen est venu au Canada en 1992. En visite dans la ville de Jasper, il a rencontré les membres de la jeune régionale de l'ACFA. Après son aventure, M. D'Haenen a décidé de livré ses impressions par l'entremise du journal Le Franco.

JASPER- Je pense que le plus simple serait que je commence par me présenter: je m'appelle Març D'Haenen, j'ai 29 ans, je suis originaire de Belgique (francophone) et j'habite en France à Chamoinix.

Mon métier de journaliste-photographe m'a amené au Canada durant l'année 1992. De passage à Jasper, c'est par un pur hasard que j'ai rencontré des responsables de l'ACFA régionale. Ce qui m'a le plus touché, c'est la qualité de l'accueil dont font preuve «ces francophones du bout du monde». Ne parlant pas bien l'anglais, ce fut un réel plaisir de pouvoir passer une soirée entière en ne parlant que le français. De retour en France, j'ai gardé le contact avec Gaétan Pelletier, par un échange de correspondance.

L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais les événements ont fait que, ayant du temps libre, je décide de revenir au Canada. La destination? Jasper (bien sûr!), pour une raison bien précise: revoir mes nouveaux amis et surtout leur faire partager ma passion du parapente. Ce sport est très populaire en France et je suis titulaire d'un permis de moniteur et de pilote bi-place. Je peux donc emmener des gens avec moi pour planer dans les airs.

Pour ceux qui ne connaissent pas ce sport, le parapente est une sorte de parachute avec lequel on décolle des montagnes pour planer dans les airs, comme les deltaplanes. Mes amis ont été très contents de me revoir et, bien sûr, nous avons programmé une journée-parapente, dans le cadre des activités de l'ACFA régionale de Jasper.

Ce fut une super journée en plein air où plusieurs membres ont eu la chance de s'envoler en ma compagnie pour une dizaine de minutes de plaisir.

Ensuite, durant l'après-midi, chacun a pu essayer de manipuler seul le parapente, voir à s'envoler sur quelques mètres de distance, pour les plus débrouillards.... Le cadet de la journée, Sébastien, fut parmi ceux-ci. À l'âge de 15 ans, il réalise deux vols tout seul et un vol en bi-place de près de dix minutes! Enchantés par le succès de cette première journée, on décida, bien sûr, qu'il y en aurait d'autres, certaines personnes n'ayant pas eu la chance de pouvoir voler le premier jour.

D'autres membres comme Guy Meilleur, Jean Moquin, Joe Valcourt, et Jacques Després, ont quant à eux décidé de suivre des cours plus poussés, afin de pouvoir voler par eux-mêmes sur de grands dénivelés. Au moment d'écrire ces lignes, ils en sont tous à leurs premiers grands vols parmi les oiseaux, au coeur des Rocheuses canadiennes; tous, sauf Jacques, qui a déjà eu la chance de voler au Pérou, dans les montagnes de la cordillère des Andes.

Un nouveau sport est donc en train de naître dans votre région; peut-être deviendra-t-il aussi populaire qu'à Chamoinix...? Et peut-être pourrons-nous voler un jour dans le parc national de Jasper, qui est actuellement interdit de vol.

Si vous êtes intéressés par le parapente, n'hésitez pas à contacter la régionale de Jasper, qui vous communiquera tous les renseignements.

Bon vol!

Marc D'Haenen

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

Est-ce le ciel qui nous tombe sur la tête?

Un appel provient au Centre national des interventions d'urgence (CNIU)... L'interlocuteur indique que des morceaux de couleur bleu-vert tombent du ciel sur la neige, dans sa cour. On enquête soigneusement sur le sujet. Les spécialistes d'Environnement Canada en arrivent à la conclusion que ce n'est pas le ciel qui tombait mais plutôt du désinfectant résiduel qui s'écoulait d'une valve de connexion d'un avion quittant l'aéroport situé à proximité. Le réseau d'alertes d'urgence d'Environnement Canada, formés de centres d'intervention répartis dans l'ensemble du Canada, reçoit près de 15 000 appels par année. Ces professionnels s'occupent de n'importe quoi - de déraillement de trains à l'élimination du poison pour les rats - souvent les fins de semaine et les jours de congé, afin d'intervenir de façon appropriée à toute urgence environnementale, quelle qu'en soit l'ampleur.

Le CREF poursuit sa mission



La jardinière et la prématernelle, c'est amusant!

SOPHIE SAVOIE

FALHER- Le Comité régional d'éducation française (CREF) travaille depuis quelques années à mettre sur pied dans la région de Rivière-la-Paix divers services favorisant la vitalité de la langue française. Cette année, le CREF se prépare pour une saison bien remplie. On a l'intention d'offrir quatre programmes aux familles protégées par la section 23 de la Charte des droits et libertés.

D'abord, pour les parents francophones et les enfants qui ont une bonne maîtrise de la langue française, le CREF offre un programme de jardinière et un programme de prématernelle. La jardinière est offerte aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés d'un parent francophone, à raison d'une rencontre de deux heures par semaine. C'est une occasion où parents et enfants s'amusent ensemble, en français, à bricoler, chanter, danser, etc... en compagnie d'une animatrice compétente. La prématernelle est offerte aux enfants de 3 à 5 ans. Jeux libres, bricolages, chants, etc., sous la supervision d'animatrices qualifiées, sont organisés à raison de deux rencontres de deux heures par semaine. La jardinière et la prématernelle auront lieu à Falher ainsi qu'à Peace River.

Ensuite, pour les parents anglophones des familles protégées par la section 23 de la Charte et leurs enfants désirant s'initier aux activités en français, le CREF offre un programme de jardinière d'accueil. La jardinière d'accueil permettra aux parents et aux enfants d'apprendre ensemble le français en s'amusant (jeux, chants, comptines...). De plus, en soirée, les parents qui le désirent auront l'occasion d'approfondir leur compréhension du français et leur expression orale avec l'aide d'une animatrice. Le CREF offre aussi un programme de prématernelle d'accueil qui permettra aux enfants de s'initier au français. La jardinière et la prématernelle d'accueil auront lieu à Falher ainsi qu'à Peace River.

De plus, le CREF offre cette année un nouveau service: celui d'une joujouthèque. Celle-ci fonctionnera sensiblement comme une bibliothèque. On pourra y emprunter des jouets, des jeux, des livres et des vidéocassettes en français. Ce service vient compléter et soutenir les démarches des jardinières et prématernelles. La joujouthèque est située dans les bureaux du CREF au Centre Notre-Dame à Falher.

Une réunion d'information et d'inscription en français aura lieu le 8 septembre 1993 à 19h30 au Centre Notre-Dame à Falher et au Catholic Education and Conference Center à Peace River. Une réunion en anglais se tiendra le 9 septembre 1993 à 19h30 à Falher et à Peace River.

Pour plus d'informations sur les services offerts par le CREF, composer le 837-3400.

Un été bien rempli!

RICHARD MAHÉ

ST-PAUL- Un autre succès pour les francophones de la région de St-Paul. Cette année, le camp Beau Jour a réussi à rejoindre 102 jeunes francophones et francophiles. C'est encourageant de voir qu'il y a encore tant de jeunes familles qui veulent que leurs enfants s'amusent en français. Le camp Beau Jour a vraiment servi comme outil pour rehausser la fierté et l'appréciation culturel chez les jeunes de 5 à 12 ans. Et on a aussi réussi à rendre les francophones plus visibles dans notre communauté.

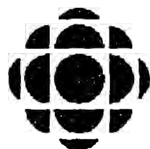
Au cours de l'été, les enfants ont eu la chance de faire toutes sortes d'activités culturelles amusantes. Chaque semaine, il y avait une sortie à l'extérieur de St-Paul. En tout, ils sont allés au lac deux fois, au World Dinosaur Tour, au Centre aquatique de Lloydminster, au Fort Georges et Buckingham House à Elk Point, et à la Victoria Settlement et Pine Ridge Tree Nursery de Smoky Lake. En plus de ces sorties, ils sont allés à la piscine deux fois par semaine pour avoir l'ambiance des vacances tout en parlant français.

Il est important de mentionner que c'est grâce au Bureau du Québec et divers organismes et entreprises de St-Paul si le camp a pu avoir lieu cette année.



Au camp Beau Jour, les jeunes ont pu vivre des aventures palpitantes et enrichissantes!

SRC Télévision Alberta



Semaine du 4 au 10 septembre 1993

Samedi
- 17h00 Double vue sur le festival
- 17h30 Baseball des Expos: Montréal à Houston
- 20h30 On aura tout vu
- 21h00 Surprise sur prise
- 22h00 Regards sur la nature
- 22h30 Le Téléjournal
- 22h52 Les nouvelles du sport
- 23h17 Double vue sur le festival
- 00h15 Télé-sélection: Entre nous deux

Dimanche
- 17h00 La ruée vers l'art
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h10 Découverte
- 19h00 Surprise sur prise
- 20h01 Les beaux dimanches: La télé à votre image
- 21h00 Les beaux dimanches: Le fleuve aux grandes eaux
- 22h00 Le Dimanche
- 22h30 Scully rencontre
- 23h00 Le Dimanche
- 23h04 Les nouvelles du sport
- 23h29 Double vue sur le festival
- 00h29 Ciné-Club: Les lettres de mon moulin

Lundi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h07 Film: Les splendeurs d'Europe
- 18h30 Film: Le fermier du bout du monde
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Taquinons la planète
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Cormoran
- 22h00 À tout prix
- 23h00 Double vue sur le festival
- 00h00 Politique fédérale

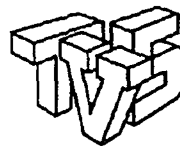
Mardi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Autostop
- 19h00 Marilyn
- 19h30 M'aimes-tu
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Femmes de Dieu: Diane
- 22h00 Au Nord du 60ième
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Découvert
- 00h20 Second Regard

Mercredi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 À communiquer
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Des jardins d'aujourd'hui
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Sur un ciel variable
- 22h00 Enjeux
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 À tout prix
- 00h30 En toute liberté

Jeudi
- 17h00 Livraison spéciale
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Second regard
- 19h00 Marilyn
- 19h30 Les pieds dans les plats
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Les garçons de St-Vincent
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Sous la couverte
- 00h30 Cinéma: L'histoire d'une victoire

Vendredi
- 17h00 Les aventures de Tintin
- 17h30 Que le meilleur gagne
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Années coup de coeur
- 19h00 Country centre-ville
- 19h30 On aura tout vu
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 21h00 Les grands film: Scènes de ménage
- 23h00 CE SOIR EN REPRISE
- 23h30 Cinéma: Étranges compagnons de lit

TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★



Semaine du 4 au 10 septembre 1993

Samedi
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Thalassa
- 19h00 Jeux sans frontières
- 20h05 Télétourisme
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h35 Bermuda
- 22h05 Journal télévisé Suisse
- 22h35 Thalassa
- 23h35 Jeux sans frontières
- 00h40 Radio France internationale

Dimanche
- 17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
- 17h35 Vision 5
- 18h00 7 sur 7
- 19h00 Frou-frou
- 20h00 52 sur la une
- 21h00 Les arts en liberté
- 22h00 Journal télévisé Belge
- 22h30 7 sur 7
- 23h30 Frou-frou
- 00h30 Les arts en liberté
- 01h25 Radio France internationale

Lundi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléobjectif
- 19h00 Bas les masques
- 20h30 Autant savoir
- 21h00 Marie Per venche
- 22h15 Journal télévisé FRANCE 3
- 22h45 Téléobjectif
- 23h45 Bas les masques
- 01h00 Radio France internationale

Mardi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Téléscope
- 19h00 Taratata fête la musique
- 21h00 Mouvements
- 21h30 Le film du cinéma suisse: Les Débordants (1962-1988)
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Téléscope
- 23h30 Taratata
- 01h25 Radio France internationale

Mercredi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Des trains pas comme les autres
- 19h00 Ce diable d'homme
- 20h00 Télétourisme
- 20h30 Le divan
- 21h00 Contact
- 22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h30 Des trains pas comme les autres
- 23h30 Ce diable d'homme
- 00h30 Télétourisme
- 00h55 Radio France internationale

Jeudi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Faut pas rêver
- 19h00 Envoyé spécial
- 20h30 Le cercle de minuit
- 21h40 Les francofolies de Montréal 1991
- 22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h40 Faut pas rêver
- 23h40 Envoyé spécial
- 01h10 Radio France internationale

Vendredi
- 17h00 Journal télévisé de TF1
- 17h35 Vision 5
- 18h00 Strip-tease
- 19h00 Théâtre
- 20h15 Hôtel
- 21h00 À vos amours
- 21h40 Les francofolies de Montréal 1991
- 22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
- 22h40 Strip-tease
- 23h40 Théâtre
- 00h50 Radio France internationale

Alberta:		Position
Edmonton	Shaw Cable	43
Edmonton	Vidéotron	37
Saint-Paul	Northern Cable	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medicine Hat	Cablev. Medicine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Delphis et Madeleine fêtent leurs noces d'or



Delphis et Madeleine Brulotte

MCLENNAN- Le 3 juillet marquait une journée bien spéciale en l'honneur de M. et Mme Delphis et Madeleine Brulotte de McLennan.

La célébration pour le 50e anniversaire de leur mariage a été organisée par leurs enfants: Ethel, Juliette, Émile, Gaston, Marcel, Liliane, Lucille, Bruce ainsi que leurs époux et épouses. La célébration a commencé par une messe à la cathédrale, présidée par le r.p. Dan Lafrance. L'organiste était Mme Mariette Limoges et les solistes, Julie et Sylviane Bouchard.

Après la messe, François Brochu, son «buggy» et son attelage de chevaux a conduit les jubilaires en promenade dans le village et ensuite dans la cour afin de prendre des photos de famille. Ensuite, tous se sont rendus à la salle Elks pour un délicieux souper au boeuf, servi par «Simplement Délicieux» de McLennan.

Une réception a suivi et Émile Brulotte en était le maître de cérémonie. Une biographie a été lue en français par Julie Bouchard et une autre en anglais par Émile Brulotte. Une photographie restaurée de leur mariage, un double fer à cheval posé sur une base 50 en or où étaient inscrits les noms des 24 petits-enfants et un certificat de la bénédiction papale furent les trois principaux cadeaux présentés à Delphis et Madeleine par la famille.

La fête s'est poursuivie par une danse où l'orchestre Northern Aces a joué. La famille a servi un lunch à minuit.

Tous les parents et amis ont eu beaucoup de plaisir, de joie et d'amour.

L'étude des rivières du Nord

Plusieurs projets environnementaux sont en cours dans l'ensemble du bassin fluvial Paix-Athabasca-Esclaves. Tous font partie de l'Étude du bassin des rivières du Nord et visent à mieux connaître et comprendre les facteurs anthropiques touchant l'écosystème aquatique. Parmi ces projets, mentionnons: une enquête sur les composés qui agissent sur le goût et l'odeur de l'eau et du poisson, une étude des sédiments du lac Athabasca, le radio-repérage de poissons et la collecte de connaissances traditionnelles auprès d'anciens autochtones et d'autres habitués des cours d'eau.

ARTS ET SPECTACLES

• *Au-delà du monde*

Eddy Cormier produit une première cassette



Eddy Cormier

PIERRE BRAULT

LASALLE - Eddy Cormier vient de mettre sur le marché sa première cassette de dix chansons originales. C'est une production privée, faite avec la collaboration de Denis Fréchette du groupe «La Bottine Souriante».

Eddy Cormier est un nom bien connu en Alberta car il a représenté la province au premier Gala interprovincial de la chanson française de l'Ouest en 1990 et a participé au 2e Gala albertain de la chanson en 1991.

Originaire de Havre-St-Pierre, un petite village de la Côte-Nord au Québec, Eddy a fait des études en éducation à la Faculté Saint-Jean et a enseigné durant de nombreuses années à Calgary.

L'auteur-compositeur-interprète est déménagé à Montréal il y a deux ans dans le but de poursuivre ses objectifs musicaux.

Depuis lors, il a participé à de nombreuses manifestations musicales. En janvier 1992, il a enregistré une de ses compositions pour l'émission de Jacques Boulanger «Multipistes» à Radio-Canada, chanson qui traite de son coin de pays.

En février, il est sélectionné pour participer au concours Black Label et s'est produit à la discothèque le Prélude à Brossard en banlieue sud de Montréal.

En mai, il a reçu une bourse substantielle de Musicaction pour produire un démo musical de sa chanson «Elle».

En août 1992 et 1993, il a chanté devant plus de 3 000

...suite en page 12

Soeur Marie Sophie Dubé (Marie St-Rodolphe) f.j.

Elle est née le 9 juin 1904 à Baie-des-Sables, Rimouski, l'aînée d'une famille de treize enfants. Dès l'âge de six ans, elle vécut en Saskatchewan jusqu'à son entrée au noviciat de Filles de Jésus à Trois-Rivières (Québec) en 1922. Religieuse professe, elle revint dans l'Ouest en 1929 pour oeuvrer d'abord à Pincher Creek et successivement aux hôpitaux de Lewistown, Montana, et de Lac la Biche, comme lingère et cuisinière.

On se souvient de Soeur Sophie surtout par le nombre d'années qu'elle consacra au service des prêtres et des séminaristes au Séminaire Saint-Joseph d'Edmonton (1955-1970). Combien d'entre eux ont été marqués par son humilité, sa bonté, son dévouement et sa joie de vivre! Comme la veuve de l'Évangile déposant dans le trésor du Temple sa petite obole, cette religieuse a donné tout ce qu'elle avait au service du Seigneur dans tous les endroits où l'appelait l'obéissance.

Soeur Sophie est décédée le 18 août, à l'âge de 89 ans, après quatre années de maladie à l'Hôpital Saint-Joseph. Ses obsèques ont eu lieu le 20 août à la Maison Saint-Joseph. Étaient présents les Filles de Jésus de la province, ses trois frères et sa soeur et des neveux venus de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, ainsi que plusieurs amis. L'abbé Clément Gauthier présida la liturgie eucharistique et l'absoute. Au choeur on remarquait Mgr Emmett Doyle (évêque de Nelson, C.B., à sa retraite), Mgr Don Macdonald, recteur de la cathédrale, l'abbé James Holland du Foyer Youville de Saint-Albert et l'abbé Camille Dozois, professeur au Newman Theological College.

Les Filles de Jésus et la famille Dubé désirent remercier tous ceux qui ont manifesté leur sympathie par leur présence aux funérailles et par leurs prières pour la défunte. Qu'elle repose dans la paix du Seigneur!

AIR TRANSAT A.T. INC. EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE AIR TRANSAT

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

no 931115 WR au rôle:
Dossier no M 4205/A328-4-12

Air Transat A.T. Inc. exerçant son activité sous le nom de Air Transat a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service intérieur de vols affrétés (classe 4) pour le transport de personnes et de marchandises à partir d'une base située à Edmonton (Alberta) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes G et H.

Toute collectivité, personne ou organisme intéressé peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le 4 octobre 1993. Une copie de l'intervention doit être signifiée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3ième étage, 350 - Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 6G7, ou par télécopieur (no 306-975-5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5203.

CRTC **Avis public** Canadä

Avis public CRTC 1993-125. Le Conseil a été de la demande suivante: 3. MONTRÉAL (Qc) Demande (931273700) présentée par LE RÉSEAU DES SPORTS (RDS) en vue de modifier la licence de radiodiffusion de son service spécialisé d'émissions de sports de langue française, en ajoutant un paragraphe à sa condition de licence sur le matériel publicitaire. EXAMEN DE LA DEMANDE: Le Réseau des Sports (RDS), Suite 300, 1755 est, boul. René-Lévesque, Montréal (Qc) H2K 4P6. Le texte complet de cet demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1 (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Vancouver: 800, rue Burrard, Pièce 1380, C.P. 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7 (604) 666-2111. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante **le ou avant le 28 septembre 1993**. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

---

ÉCOLO ÉCHOS...

Après Rio de Janeiro

À Dartmouth, dirigeants municipaux et gens d'affaires reprennent le chemin de l'école. Tout ce beau monde ne se retrouvera pas cependant à la bonne vieille école de briques rouges, mais bien à la fabrique de bière locale, au centre de recyclage municipal, au garage d'une compagnie d'autobus et dans un parc municipal. Le cours porte sur le développement durable et se veut une réflexion sur les moyens d'appliquer à une petite ville de la Nouvelle-Écosse les principes et les mesures qui ont attiré 125 dirigeants de pays à Rio de Janeiro, l'an dernier. Ce projet-pilote pourra s'étendre à d'autres villes du pays. Le projet de Dartmouth a été rendu possible grâce à la collaboration de l'Université Saint-Mary, du service de l'Éducation permanente de la ville, du comité des directeurs régionaux d'Environnement Canada, et aussi grâce à l'Entente de coopération Canada-Nouvelle-Écosse sur le développement économique durable.



Affaires indiennes et du Nord Canada — Indian and Northern Affairs Canada

AVIS

Bande indienne Tallcree no 446

Avis de référendum pour révocation partielle
et abandon absolu conditionnel

Avis est par la présente donné qu'un référendum se tiendra en vertu de la section 39 (1) de la Loi indienne, RSC 1985, c.1-5, tel qu'amendée, pour obtenir l'assentiment de la majorité des électeurs de la Bande indienne Tallcree («TALLCREE»), en vue de la révocation partielle et l'abandon absolu conditionnel, et que:

La question à être soumise aux électeurs par vote secret est:

> Consentez-vous à la révocation partielle et à l'abandon absolu conditionnel selon la formule incluse comme document #1 dans l'avis datée du 6 août 1993, et autorisez-vous et et donnez-vous instructions au chef et au conseil de la Bande Tallcree de mettre en oeuvre la révocation partielle et l'abandon absolu conditionnel selon la formule incluse dans l'avis datée du 6 août 1993 comme document #1 et autorisez-vous le chef et le conseil de la Bande des Tallcree à prendre les procédures nécessaires pour mettre en oeuvre la révocation partielle et l'abandon absolu conditionnel et l'Entente d'échange de terres;

Les électeurs peuvent voter de 9h00 l'avant-midi (0900) à 19h00 en après-midi (1900) le 14 septembre 1993, aux bureaux de scrutin situés dans la province de l'Alberta:

Bureau d'administration de la Bande Tallcree situé à Niorth Tallcree.

Le Centre de Santé situé à South Tallcree.

La maison de Graham Courtrielle au beaver Ranch.

Au bureau de la division scolaire de Fort Vermillion.

Aux Friendship Centres de High Level, Fort McMurray et de Slave Lake.

Au bureau des Affaires indiennes, 6e étage, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta.

et de plus, ceuillez prendre note qu'une liste électorale sér affichée à chacun de ces endroits le ou avant le 30e jour d'août 1993, et que:

Tou électeur peut s'adresser au directeur des élections pas plus tard que le 10 septembre 1993 à 16h30 pour faire effectuer un changement à la liste à l'effet que:

a) le nom d'un électeur a été omis;

b) le nom d'un électeur est incorrectement inscrit; ou

c) le nom d'une personne n'ayant pas le droit de vote est inscrit.

Signé à Edmonton, dans la province de l'Alberta, le 6e jour d'août 1993.

Directeur des élections

Un électeur peut faire réviser la liste électorale en s'adressant à Roger Cardinal, directeur des élections à Affaires indiennes et du Nord Canada, 630 Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4G2, téléphone (403) 495-2080.

Canadä



Affaires indiennes et du Nord Canada — Indian and Northern Affairs Canada

AVIS

Bande indienne Tallcree no 446

Avis de ratification de l'Entente du Traité des terres qui leur reviennent de droit

Avis est par la présente donné, qu'un vote de ratification se tiendra pour obtenir l'autorisation de la majorité des électeurs de la Bande indienne Tallcree, pour accepter l'Entente du Traité des terres qui leur reviennent de droit («l'Entente») et pour autoriser et diriger le chef et les conseillers de la bande à exécuter l'Entente, et que:

La question à être soumise aux électeurs par vote secret est:

> Approuvez-vous et acceptez-vous les termes et les conditions de l'Entente du «Treaty Land Entitlement Agreement» et les bénéfices en découlants pour l'usage et le bénéfice de la Bande Tallcree et pour chacun de ses membres et autorisez-vous et donnez-vous instructions au chef et au conseil de la Bande Tallcree de signer l'Entente, selon la formule incluse dans l'avis en date du 8 août 1993, tel que décrit dans le document #1, en rapport avec les dispositions du Traité #8 et autorisez-vous le chef et le conseil de la Bande Tallcree d'exécuter l'entente de règlement et toutes autres documents officiels (incluant, sans limite, le Trust Agreement) au nom de la Bande Tallcree et qu'ils s'assurent d'initier les activités nécessaires pour mettre en oeuvre l'Entente du Traité des terres (Treaty Land Entitlement Agreement);

Les électeurs peuvent voter de 9h00 l'avant-midi (0900) à 19h00 en après-midi (1900) le 14 septembre 1993, aux bureaux de scrutin situés dans la province de l'Alberta:

Bureau d'administration de la Bande Tallcree situé à North Tallcree.

Le Centre de Santé situé à South TallCree.

La maison de Graham Courtrielle au Beaver Ranch

Au bureau de la division scolaire de Fort Vermillion.

Aux Friendship Centres de High Level, Fort McMurray et de Slave Lake.

Au bureau des Affaires indiennes, 6e étage, Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta.

et de plus, veuillez prendre note qu'une liste électorale sera affichée à chacun de ces endroits le ou avant le 30e jour d'août 1993, et que:

Tout électeur peut s'adresser au directeur des élections pas plus tard que le 10 septembre 1993 à 16h30 pour faire effectuer un changement à la liste à l'effet que:

a) le nom d'un électeur a été omis;

b) le nom d'un électeur est incorrectement inscrit; ou

c) le nom d'une personne n'ayant pas droit de vote est inscrit.

Signé à Edmonton, dans la province de l'Alberta, le 6e jour d'août 1993.

Directeur des élections

Un électeur peut faire réviser la liste électorale en s'adressant à Roger Cardinal, directeur des élections à Affaires indiennes et du Nord Canada, 630 Place du Canada, 9700 avenue Jasper, Edmonton, Alberta, T5J 4G2, téléphone (403) 495-2080.

Canadä



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

DOSSIER: SD 306 10
bfc Suffield, Alberta
Agrandissement du dépôt munitions

DATE DE FERMETURE:
LE JEUDI 23 septembre 1993

DÉPÔT POUR DOCUMENTS:
$100

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Canadä

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est le **jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Les Jeux francophones de l'Alberta sont à la recherche de chefs de mission dans les régions de Calgary, St-Paul, Bonnyville et Legal/Morinville, St-Albert/Beaumont. Info: Francophonie jeunesse de l'Alberta au 469-1344 (10-9)

La prématernelle francophone Bobino/Bobinette (15425 -91 av) accepte les inscriptions (enfants de trois et quatre ans) pour septembre 1993. Pour info, appelez Dolores au 438-0674 ou Francine au 436-8207 (3-9)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Bernard Douville au 998-5511 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Aimé Déry au 452-4758 (J.A.)

Nous jouons au bridge tous les jeudis après-midi au Manoir St-Thomas à 13h30.

Le regroupement des Aînés d'Edmonton (RARE) invite ses membres et leurs amis à des rencontres amicales à chaque 2e mardi du mois à la salle Saint-Thomas-d'Aquin à 13h30. Info: Florent Brien au 466-6095. (J.A.)

JASPER

Le Club social le Rendez-Vous est ouvert du lundi au samedi de 17h à minuit. Repas spéciaux servis jusqu'à 21h. Vous êtes de passage à Jasper, nous pouvons vous organiser des activités et des repas. Info: 852-5875 (3-9)

PROVINCIAL

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: mardi et mercredi de 10h à 14h et dernier mercredi du mois de 19h à 21h. Adresse: 200, 10008, 109 Rue, Edmonton. 424-2476

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

Le Club du Bon Temps est ouvert tous les jours. Activités le samedi soir: jeux de cartes, curling, musique et danse, billard, quilles sur tapis. Info: 624-8182. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Vous voulez améliorer votre "français"

Je suis disponible à donner des cours privés

Les cours comprennent:
- écriture (orthographe)
- composition
- correction de textes
- mots de vocabulaire

Prix - à discuter le jour/le soir

Tél.: 468-9361 Demandez Denise LeBlanc ou laissez le message sur le répondeur

Offres d'emploi

La Société culturelle Mamowapik est à la recherche d'un(e) agent de Màrketing et un(e) recherchiste-écrivain, percevant de l'assurance-chômage. Info.: Sophie au 468-6747

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi midi. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Êtes-vous fatigué(e) après une journée de travail? J'offre mes services pour faire votre entretien ménager. Appelez-moi au 450-0080 (17-09)

Garderais 2 enfants (2 ans et plus) à partir du 1er octobre, du lundi au vendredi (j'ai un enfant de 4 mois). Info: Maryse au 465-3567 (10-09)

Chantamis - Directeur musical: Laurier Bisson. Début de la saison: le 14 septembre, de 19h15 et 21h30 à l'école Maurice-Lavallée. (10-09)

Offre d'emploi: Représentant pour offrir un service d'appels interurbains aux gros usagers qui désirent toujours payer les coûts offerts en soirée. NTC 9824 - 92 Avenue, Edmonton (AB) T6E 2V5 (17-09)

Nyssa et ses parents sont à la recherche d'une gardienne près de l'école Maurice-Lavallée, après l'école, du lundi au vendredi, environ 1 hre/jour. Si intéressé, téléphonez au 468-5146 après 17h. (10-09)

Coop-d'Habitation - mettez votre nom sur la liste d'attente, logements 2/3 chambres (subsides possibles). Info: Rose-Marie au 439-0897 (10-09)

RIVIÈRE-LA-PAIX

Recherche gardienne à domicile, 1 enfant, salaire et heures à discuter, début octobre. Appelez Jocelyne au 925-3903 (10-9)

CARTES D'AFFAIRES

LE FRANCO est MAINTENANT disponible chez les dépositaires suivants:

LE CARREFOUR	8927 - 82e Avenue
THE FRONT PAGE	10846 - Avenue Jasper
SECRÉTARIAT DE L'A.C.F.A.	8923 - 82e Avenue, pièce 200

et à **TOUS** les bureaux des régionales de l'A.C.F.A.

LETHBRIDGE, CALGARY, JASPER, EDMONTON, CENTRALTA (LEGAL), ST-PAUL, BONNYVILLE, PLAMONDON, FORT McMURRAY, RIVIÈRE-LA-PAIX (FALHER).

N.B. - Pour devenir dépositaire du journal en Alberta, il suffit de communiquer avec le journal au 465-6581 et nous nous ferons un plaisir de répondre à votre demande.

ABONNEZ-VOUS

LE FRANCO 8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM______________________
ADRESSE______________________
______________________CODE POSTAL______________________

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an: 19,26$ 2 ans: 34,24$
(TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75$
Hors Canada: 48,15$

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Eddy Cormier

...suite de la page 9

personnes à l'aréna de Havre-St-Pierre, dans le cadre du Festival des Acadiens. Et en novembre 1992, Eddy a participé au projet Démo de luxe no 3 (regroupement de plusieurs artistes) distribué à travers le Canada et dans plusieurs pays francophones. Sa chanson «Parlez-moi d'amour» suscite beaucoup d'intérêt notamment en Suisse chez les producteurs du fameux concours Eurovision.

Sortie depuis juillet seulement, cette première cassette s'est vendue à plus de 1 000 copies selon le communiqué qui nous a été envoyé. Malgré ce succès, Eddy ne vit pas de ses chansons encore et il est présentement consultant en communications. «Je fais de la musique pour m'amuser, et je m'amuse, dit-il. Mon objectif pour 1993 est de faire connaître mes chansons».

Cette cassette «Au-delà du monde» est disponible en Alberta. On peut se la procurer à la Librairie Le Carrefour à Edmonton ou à la Librairie La Ruelle à Calgary. On peut aussi communiquer avec les Productions Eddy Cormier au (514) 364-0150.

En quelque ligne...

Industrie environnementale canadienne

La Canada continue de jouer un rôle majeur dans le développement de technologies environnementales. Un nouveau procédé, appelé DARAMEND, mis au point aux termes d'un contrat passé avec Environnement Canada, permet de nettoyer des terrains contaminés par le pentachlorophénol (PCP) et divers hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). La technologie a été transférée à Grace Dearborn Canada, de Mississauga qui, à partir d'un point au Canada, la mettra en application. Le procédé a été soumis à des démonstrations sur le terrain, avec l'appui d'Environnement Canada et de l'Ontario, dans le cadre du Programme de création et de démonstration de techniques de dépollution des terrains contaminés (DESRT). Cette technologie aide à résoudre le problème des terrains contaminés au Canada et contribue à renforcer l'industrie environnementale canadienne, qui est en plein essor.

